

**ETAT E**  
**TABLEAU DES CREDITS**  
**EVALUATIFS**

## ETAT E : TABLEAU DES DEPENSES DES CREDITS EVALUATIFS

Selon l'article 12 de la loi 96-060 du 04 novembre 1996 relative à la loi de Finances, les crédits évaluatifs servent à acquitter les dettes de l'état résultant de dispositions législatives spéciales ou de conventions permanentes approuvées par la loi. Ils s'appliquent aux codes économiques ci-dessous :

Code Economique	1-650-00	Frais Financiers
Code Economique	1-650-10	Frais Financiers dette intérieure
Code Economique	1-150-10	Règlement de dettes suite à l'emprunt
Code Economique	1-150-20	Paiement de la dette intérieure
Code Economique	3-669-20	Apurement du Passif
Code Economique	5-661-20	Dépenses fiscales (Remboursement - Exonération)